



PRA/OSIM 2023

ATELIER n° 1

INFORMATIONS GENERALES PRAOSIM 2023

11 février 2023; 18:30 – 20:30

Document support proposé par l'OPAP CAPCOS

AGENDA de l'atelier

1. Tour d'écrans (10')
2. Objectifs de l'atelier (10')
3. Informations générales (45')
4. Calendrier prévisionnel (5')
5. Debriefing (10')
6. Divers (10')

Tour d'écran

1. Faisons connaissance

Recueil des attentes des participants

Porteur , Titre , Etat d'avancement du projet

Zone d'intervention

Connaissez-vous le PRAOSIM ?

Objectifs atelier 1

1. Présenter le FORIM et le dispositif PRA/OSIM
2. CAPCOS et retour d'expérience d'accompagnement
3. Consolider le calendrier participatif

Informations générales / PRAOSIM

- 1. FORIM = FORUM DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS**
- 2. Plateforme nationale** réunissant des réseaux, des fédérations, des collectifs et des regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'immigration (OSIM)
- 3. A ce jour,** plus de **1000** associations intervenant en Afrique, en Asie, aux Caraïbes et en Amérique Latine
- 4. Missions**
Renforcer les capacités d'actions des OSIM en :
 - Étant un espace d'échange et d'information, et un centre de ressources
 - Favorisant l'accès des OSIM aux dispositifs de cofinancements
 - Favorisant la coopération entre les OSIM/OSI, les autres acteurs de la société civile, les collectivités territoriales et les pouvoirs publics
 - Faisant connaître et promouvoir l'apport des OSIM à l'enrichissement de la société d'accueil et au développement des pays d'origine

Informations générales / PRAOSIM

1. PRA/OSIM = Le Programme d'Appui aux projets des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration est un dispositif national d'accompagnement et de cofinancement des projets de développement local portés par les OSIM, mis en place par le FORIM en partenariat avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères [MEAE] et il est désormais soutenu par l'Agence Française de Développement [AFD].
2. Une bourse de microprojets nationale qui concerne toutes les OSIM membres ou non du FORIM, qui fonctionne par appel à projets annuel
3. Le budget total des projets financés ne doit pas excéder 120 000 euros et la demande de subvention est plafonnée à 15 000 euros.
4. Dans tous les cas, la subvention ne pourra pas représenter plus de 70% du montant total du projet.
5. Ce dispositif existe depuis 2003 avec 764 projets déjà financés dans les pays éligibles au CAD (Comité d'Aide au Développement) de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques).

Informations générales / PRAOSIM

1. Le PRA/OSIM s'appuie sur un Comité d'Examen Paritaire (CEP) pour instruire les demandes de financement présentées par les OSIM dans le cadre des appels à projets que le FORIM lance chaque année.
2. Le CEP est composé d'un panel d'experte-s et de personnes qualifiées représentant des OSIM, des OSI, des Collectivités Territoriales, des bailleurs publics et privés ainsi que des Institutionnels du développement en tenant compte de leurs compétences, de leur expérience et de leur disponibilité.
3. Le PRA/OSIM s'appuie également sur les Opérateurs d'Appui (OPAP) labellisé par ses soins. A ce jour, il y a 19 OPAP, organisés par pays ou régions
4. Les OPAP jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre du PRAOSIM
 - accompagner les OSIM dans le montage, la rédaction et la transmission du projet au FORIM
 - suivre la mise la mise en œuvre des projets lauréats
 - soutenir les OSIM dans l'élaboration des livrables (rapport intermédiaire et compte rendu final)

Informations générales / PRAOSIM

Critères d'éligibilité relatifs au projet

- **Objectif du projet répondant au moins à 1 Objectif du Développement Durable (parmi les 17 ODD existants)**

THEMATIQUES

- ✓ Meilleur accès à la santé [en particulier des femmes et des enfants] ou à l'Education [en particulier des filles]
- ✓ Meilleur accès à l'eau potable, à l'assainissement et à un environnement amélioré [déchets...]
- ✓ Développement économique : création ou développement d'entreprises, activités génératrices de revenus, formation professionnelle
- ✓ Développement rural, agricole et artisanal
- ✓ Développement social et culturel, en particulier pour les jeunes et les personnes défavorisées ou handicapées

Informations générales / PRAOSIM

Critères d'éligibilité relatifs au projet

➤ Ampleur et durée d'exécution du projet

- ✓ La durée d'exécution est en moyenne d'une année (12 mois)
- ✓ Le montant total du budget n'excède pas 120 000 euros
- ✓ La demande de subvention est plafonnée à 15 000 euros. Dans tous les cas, la subvention ne peut représenter plus de 70% du montant total du projet
- ✓ La part des ressources privées obligatoire est de 15% minimum (parmi lesquels : un plancher de 10% de fonds propres soit un plafond de 5% de valorisation)
- ✓ Les possibilités de valorisations sont plafonnées et ne peuvent dépasser 15% du budget total (5% maximum de valorisation sur les 15% de ressources privées, et 10% maximum de valorisation parmi les 15% d'autres fonds à mobiliser par le demandeur)
- ✓ Les ressources du projet ne doivent pas prévoir une seconde ressource prévisionnelle provenant d'un autre financement de l'AFD, du MAEDI ou Ambassades de France au Sud

Informations générales / PRAOSIM

Critères d'éligibilité relatifs au projet

➤ **Partenaires du Sud**

- ✓ L'implication du [des] partenaire[s] au Sud dans l'élaboration du projet, sa réalisation et son suivi doit être réelle et permanente
- ✓ Les modalités de pérennisation et d'appropriation du projet par le[s] partenaire[s] local [aux] et les populations bénéficiaires de l'action doivent être clairement définies
- ✓ Le projet doit être conçu comme participant à une action de développement local pertinente et souhaitée, pérenne et viable
- ✓ Ce partenariat fait l'objet d'une convention entre l'OSIM et le[s] partenaire[s] local [aux] (cette convention ne saurait être considéré comme un simple document administratif)

Informations générales / PRAOSIM

Critères d'éligibilité relatifs au projet

- **Pérennisation du projet**
- ✓ Conditions d'appropriation sociale du projet
- ✓ Viabilité économique et financière du projet
- ✓ Pérennisation institutionnelle de l'action à l'issue du projet (les modalités de la prise en charge du projet par le partenaire local et par les communautés bénéficiaires)
- ✓ Ces conditions de pérennisation doivent apparaître clairement dans le dossier, sous forme, par exemple, d'un budget prévisionnel mettant en évidence les coûts et l'origine des ressources attendues pour le fonctionnement

Informations générales / PRAOSIM

Critères d'éligibilité relatifs au projet

- **Cohérence avec les stratégies de développement et intégration du Genre**
- ✓ Bonne intégration du projet dans un ensemble plus vaste, répondant aux objectifs de développement régionaux et nationaux du pays concerné (exemples : document stratégique de lutte contre la pauvreté lorsqu'il existe, politiques sectorielles du pays et aux plans locaux de développement des communes, etc.)
- ✓ Les opérations doivent s'inscrire dans une démarche de développement global et partenarial.
- ✓ Intégration du genre dans les projets : prise en compte des relations sociales et des inégalités entre les hommes et les femmes, à toutes les étapes du projet (élaboration, mise en œuvre, ressources, évaluation, etc.)

Informations générales / PRAOSIM

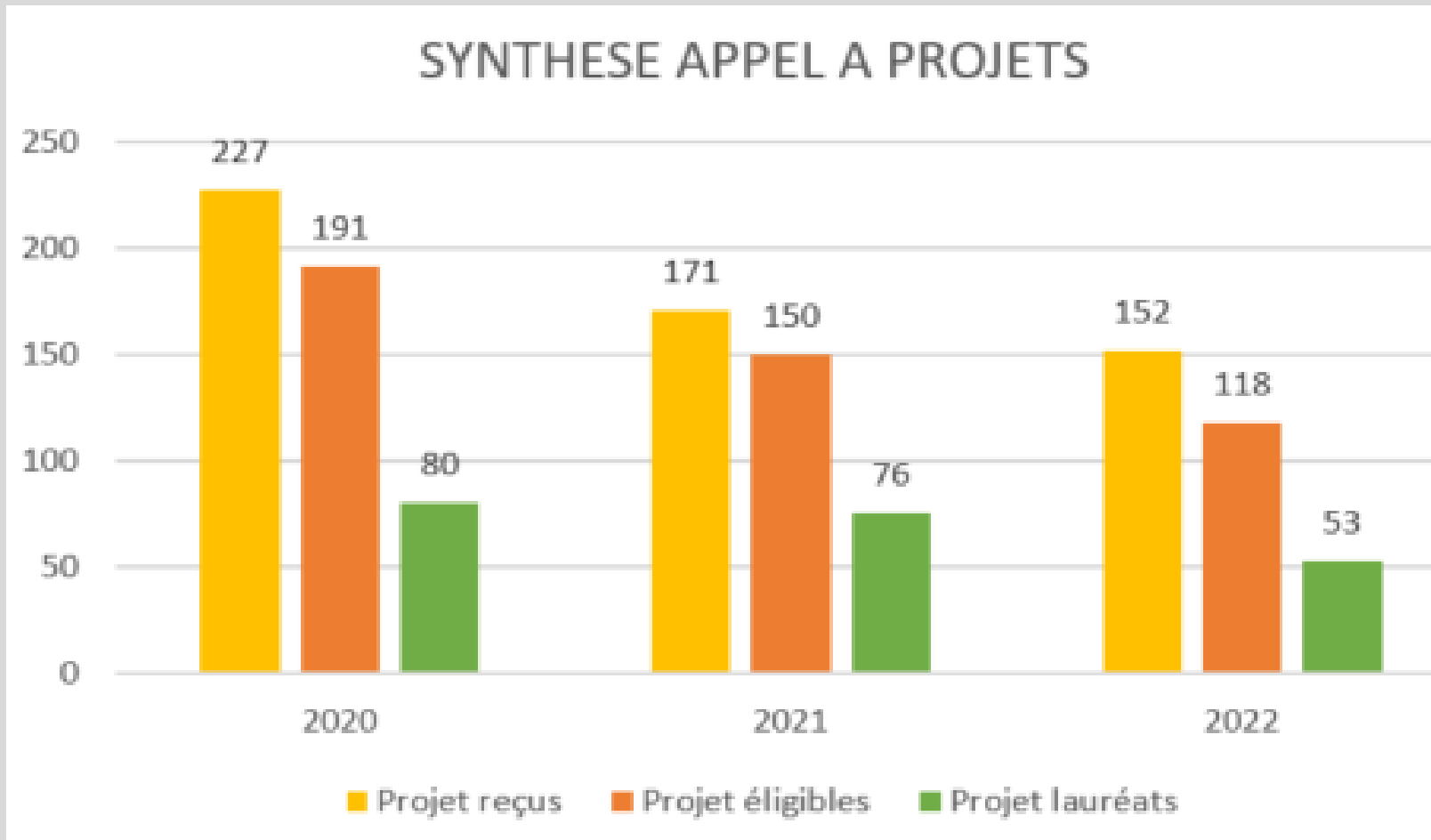
Critères de non éligibilité relatifs au projet

- **Ne sont pas éligibles au cofinancement du PRA/OSIM les projets visant exclusivement l'une ou l'autre des opérations suivantes :**
 - ✓ Création d'une association
 - ✓ Fonctionnement d'une association
 - ✓ Mission d'identification ou de conception de projets, bilans
 - ✓ Études préalables, évaluations
 - ✓ Voyages de groupes
 - ✓ Prise en charge de moyens logistiques (transports, containers, véhicules, ..)
 - ✓ Envoi de matériels (médicaments, livres, etc.) ou de collectes privées
 - ✓ Projets de construction ou de réhabilitation d'infrastructures (lorsque le projet est essentiellement tourné vers ce type de réalisation en termes d'objectif et de budget)
 - ✓ Organisation de colloques, séminaires

Ces opérations peuvent être intégrées au projet mais ne peuvent en aucun cas en constituer l'objectif central et l'activité principale.

Informations générales / PRAOSIM

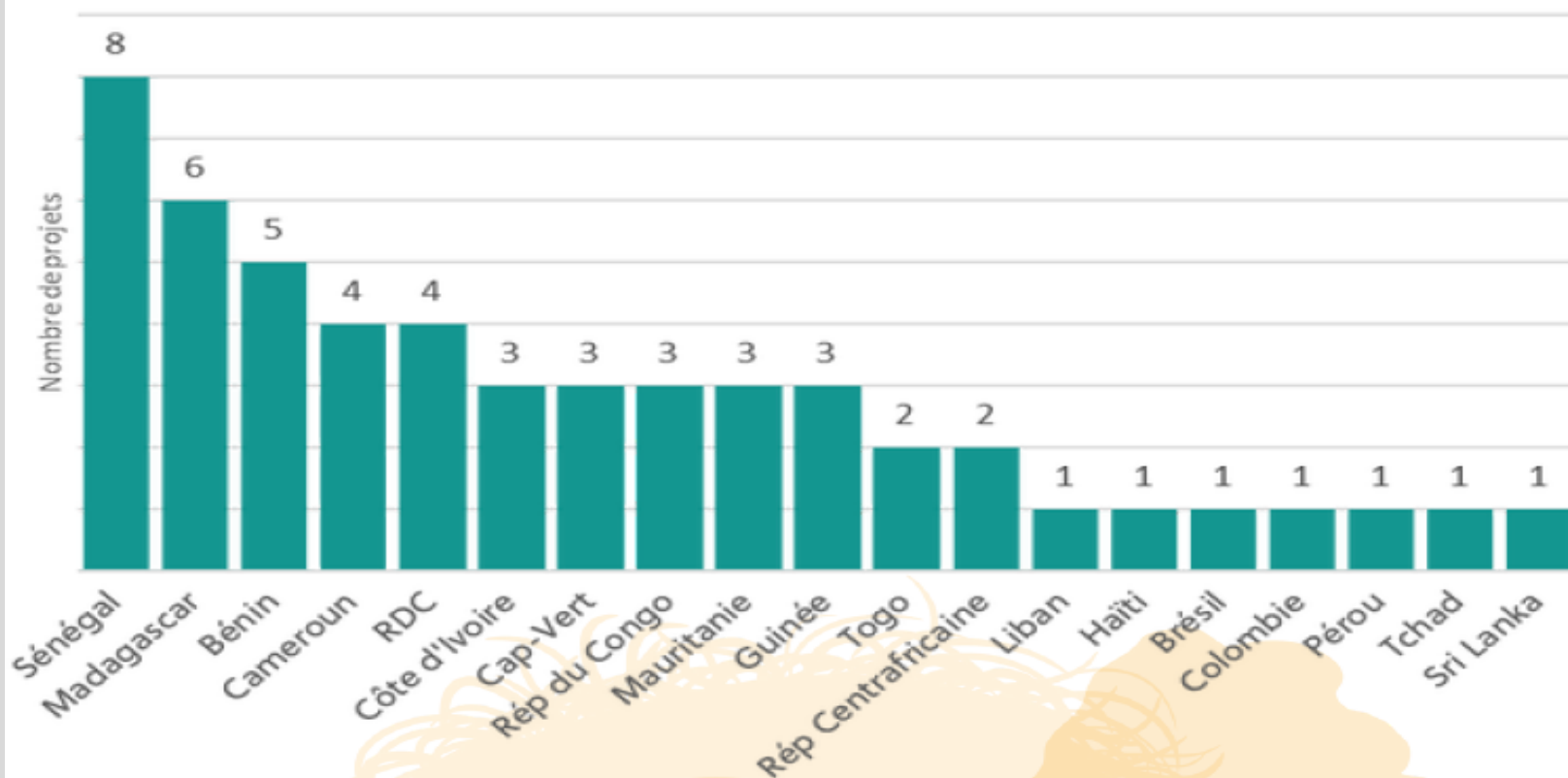
Bilan du PRAOSIM 2020 – 2021 - 2022



Informations générales / PRAOSIM

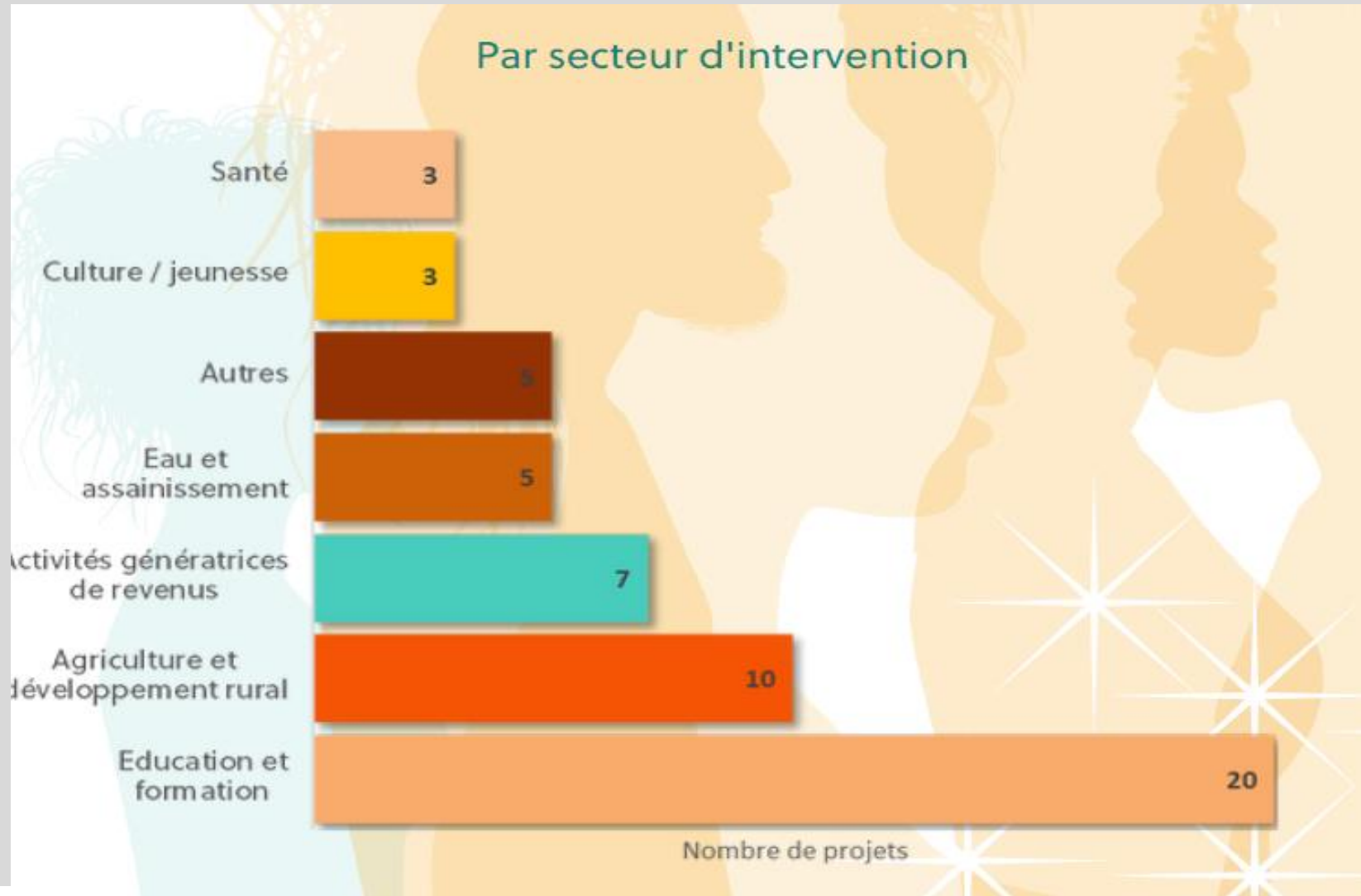
Bilan PRAOSIM 2022

Projets lauréats 2022
par pays d'intervention



Informations générales / PRAOSIM

Bilan PRAOSIM 2022



Informations générales - CAPCOS

Qui sommes-nous ?

La **C**oordination d'**A**ppui aux **P**rojets de **S**olidarité internationale pour le **C**Ongo Brazzaville.

Une plateforme de mutualisation de ressources entre des associations issues de la diaspora congolaise de France ainsi que des organisations partenaires.

Notre vocation :

- ❖ Aider les associations membres à acquérir, développer et maintenir les compétences dans l'élaboration et la réalisation de projets de solidarité internationale.
- ❖ Accompagner les porteurs de projets à répondre aux exigences des organismes de financement et des partenaires.

Informations générales - CAPCOS

D'où venons-nous ?

2014 – 2016 : 42 associations ont participé au processus de création
2016 : 6 associations adhérentes à l'assemblée constituante
2018 : 18 associations adhérentes en 2018
2022 : 35 associations adhérentes dont 2 organisations partenaires

La création

3

2014 2015 2016

Impulsion et accompagnement du FORIM

Villes - étapes :
Lyon (08/01, Lille (09/01),
Paris (10/01/2014)

La CAPCOS est créée et immatriculée

Mars et décembre 2016

La CAPCOS est membre du FORIM

Septembre 2018

La recherche du chemin

2017 2018 2019

Le service

2020 2021 2022

La CAPCOS est OPAP
Février 2020

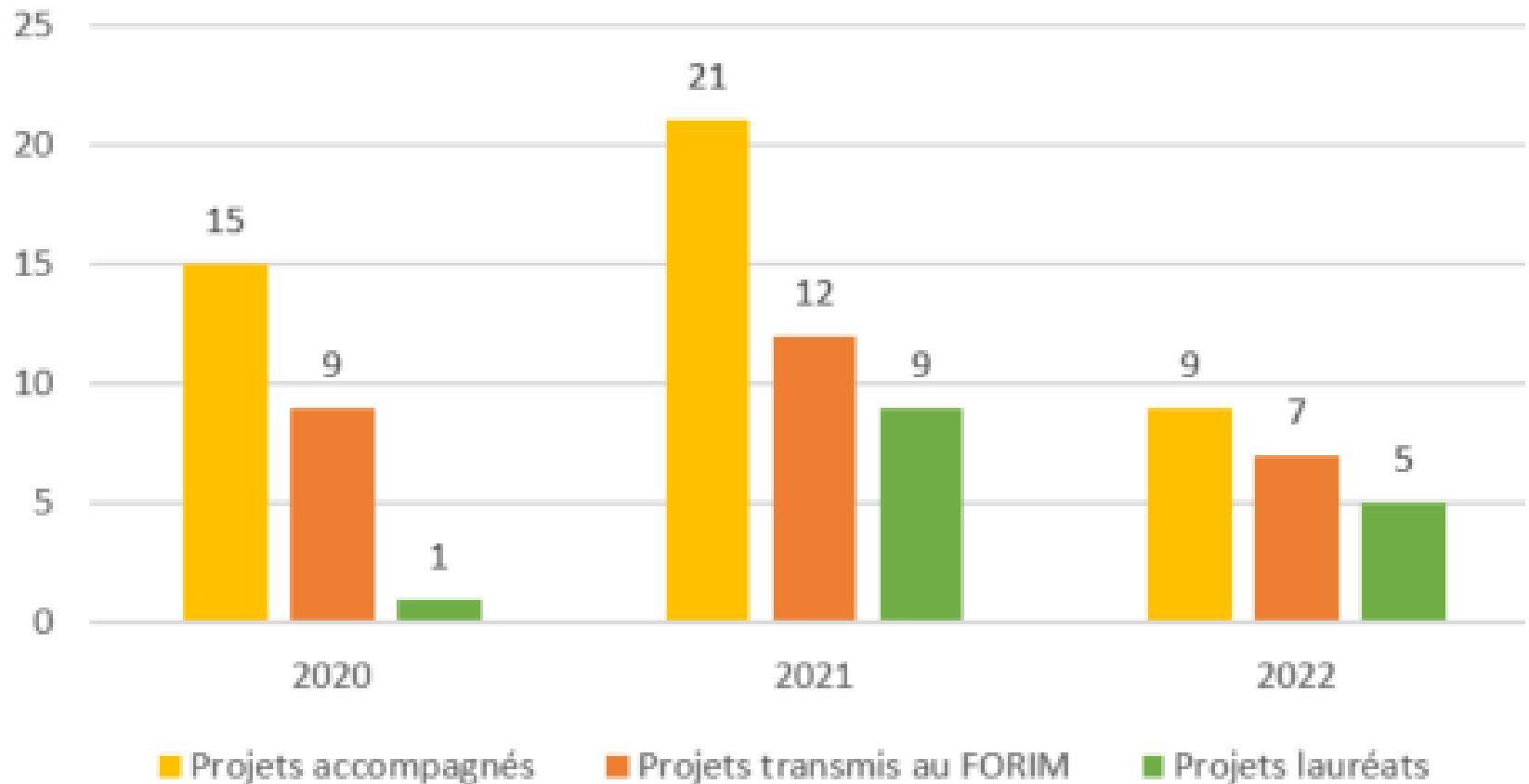
02/07/2022

La CAPCOS est élue au CA du FORIM

2020 : 1 lauréat sur 9 projets (11%)
2021 : 9 lauréats sur 15 projets (60%)
2022 : 5 lauréats sur 7 projets (71%)

CAPCOS – retour d'expérience d'accompagnement

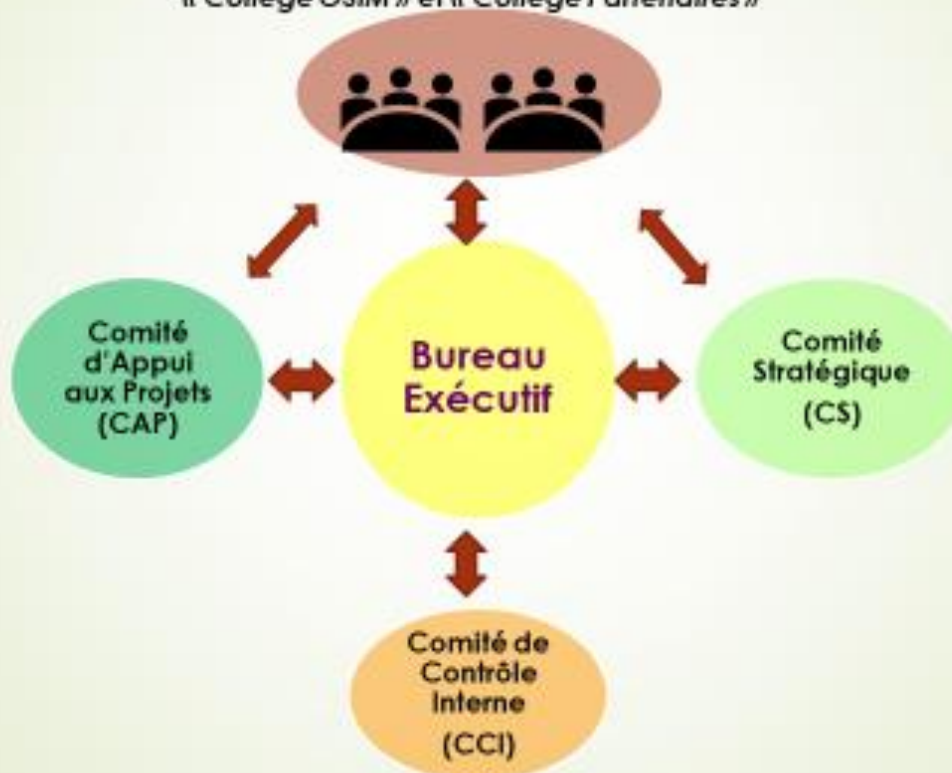
Synthèse accompagnement CAPCOS



Informations générales - CAPCOS

Comment sommes-nous organisés ?

Assemblée des Représentants :
« Collège OSIM » et « Collège Partenaires »



Informations générales - CAPCOS

Notre charte des valeurs

Nos valeurs

E = toujours viser l'**E**xcellence dans nos actions

R = avec un esprit de **R**esponsabilité

I = et une **I**ntégrité

S = au service de la **S**olidarité internationale

5

Notre volonté

La volonté de **conjuguer** les compétences, les expertises, les savoir-faire et les expériences **au service** de la Solidarité Internationale

Informations générales - CAPCOS

*« Se réunir est un début,
Rester ensemble est un progrès,
Travailler ensemble est la réussite »*

Henry Ford

3 dates proposées à retenir :

- Samedi 18 mars : Séminaire interne CAPCOS
- Samedi 15 avril : ReCSI
- **Date à définir** : AGO

PLANNING PREVISIONNEL

| Dates | Informations générales | Ecritures et montages | Accompagnement individuel et collectif | Transmission des dossiers à l'aide de la plateforme dématérialisée | Débriefing des OSIM lauréates et non lauréates PRAOSIM 2022 | Débriefing des OSIM lauréates 2022 « Suivi et Mise en œuvre des projets » |
|----------|------------------------|-----------------------|--|--|---|---|
| 11/02/23 | ZOOM de 18h30-21h | | | | | |
| 25/02/23 | | ZOOM de 18h30-21h | | | | |
| 11/03/23 | | ZOOM de 18h30-21h | | | | |
| 25/03/23 | | ZOOM de 18h30-21h | | | | |
| 04/04/23 | | | ZOOM de 18h30-21h | | | |
| 18/04/23 | | | | ZOOM de 18h30-21h | | |

DEBRIEFING

Débriefing : nous avons exploré...

<https://www.capcos.fr/contact>

<https://www.capcos.fr/questionnaire-satisfaction>

Aidez la CAPCOS à s'acquitter de ses obligations vis-à-vis du FORIM et de l'AFD

:

Merci de remplir le questionnaire d'évaluation de l'atelier

Comité d'Appui aux Projets de la CAPCOS

**Documents de travail avec les CA à envoyer
aux adresses suivantes**

contact@capcos.fr

et les adresses respectives des CA affectés

MERCI DE VOTRE ATTENTION